



Enquête sur les véhicules utilitaires légers: instructions pour le questionnaire de type 1

Table des matières:	Page
Introduction et marche à suivre	2
Détenteur du véhicule	2
Lieu de stationnement du véhicule	2
Personne de contact	2
Pas d'utilisation le jour de référence	3
Kilomètres parcourus	3
Le véhicule a-t-il circulé avec une remorque le jour de référence?	3
Utilisation du véhicule	4

Vous pouvez remplir le questionnaire en ligne: www.evl.bfs.admin.ch

Questions: Vous trouverez les réponses aux questions les plus fréquentes à l'adresse suivante:
www.evl.bfs.admin.ch.

Hotline: Au besoin, notre service de renseignement se tient à votre disposition au
numéro gratuit 0800 00 18 10
du lundi au vendredi, de 8 h 15–12 h 00 et de 13 h 30–17 h 00.

Renvoi: Veuillez retourner les documents remplis **au plus tard une semaine après le jour
de référence** au moyen de l'enveloppe réponse.

Merci pour votre précieuse collaboration!

Introduction et marche à suivre

L'Office fédéral de la statistique réalise en 2023 une enquête sur les véhicules utilitaires légers. Nous vous prions de nous fournir quelques informations sur l'utilisation du véhicule sélectionné (y compris la remorque éventuellement attelée) pour une date de référence donnée. Sur la première page du questionnaire, vous voyez de quel véhicule il s'agit et pour quelle date.

Nous vous prions de remplir le questionnaire de manière correcte, complète et lisible. Vous pouvez également remplir le questionnaire sur Internet: www.eevl.bfs.admin.ch. Les informations de connexion se trouvent en haut de la première page du questionnaire papier.

Vous trouverez les réponses aux questions les plus fréquentes à l'adresse suivante: www.evl.bfs.admin.ch.

Préparation

Veillez à ce que toutes les personnes qui conduisent le véhicule le jour de référence soient informées de l'enquête et du fait qu'elles doivent relever l'état du compteur (kilométrage). Il pourrait être utile également de conserver et de rassembler les documents concernant les marchandises transportées (rapports journaliers, listes des inventaires ou bulletins de livraison avec indication du poids des marchandises transportées).

① Détenteur du véhicule

Si le permis de circulation est établi au nom d'une personne morale (entreprise, autorité, association, etc.), veuillez cocher la case correspondante et indiquer le numéro IDE de votre entreprise (numéro TVA). Ce numéro se trouve dans le registre IDE à l'adresse www.uid.admin.ch. Comme terme de recherche, insérez simplement le nom de votre entreprise/institution.

Si le permis de circulation est au nom d'un particulier, veuillez cocher la case correspondante.

② Lieu de stationnement du véhicule

Veillez inscrire les codes postaux du lieu de stationnement du véhicule le matin du jour de référence (avant le premier trajet) et le soir (après le dernier trajet) dans les cases correspondantes. Si le site se trouve en Suisse, vous pouvez laisser la case «Pays» vide ou inscrire «CH». Si le site se trouve à l'étranger, veuillez indiquer l'abréviation du pays (par ex. FR, DE, AT, LI, IT).

③ Personne de contact

Pour nous permettre au besoin de vous contacter, veuillez indiquer votre nom, votre numéro de téléphone et votre adresse e-mail. Ces données seront effacées après vérification des formulaires.

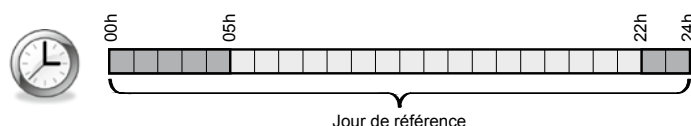
Pas d'utilisation le jour de référence

Si le véhicule n'a pas été utilisé le jour de référence, veuillez indiquer la raison de la non-utilisation dans la case correspondante (exemples: Pas de demande de transport, véhicule rarement utilisé, vacances de l'entrepreneur, jour de repos, véhicule en réparation, véhicule vendu, etc.) et renvoyez le questionnaire dans l'enveloppe-réponse ci-jointe.

4 Kilomètres parcourus

Veuillez indiquer le nombre de kilomètres parcourus par le véhicule le jour de référence. Indiquez le kilométrage du véhicule au début du premier trajet (au plus tôt à 0 heure) sur la première ligne. Le kilométrage à la fin du dernier trajet (au plus tard à 24 heures) est à inscrire sur la deuxième ligne. A la troisième ligne, indiquez le nombre total de kilomètres parcourus durant le jour de référence (entre 0 heure et 24 heures).

Veuillez cocher si le véhicule a roulé ou non pendant la période de nuit (0 à 5 heures, 22 à 24 heures) le jour de référence. Dans l'affirmative, veuillez inscrire les kilomètres parcourus pendant la période nocturne dans la case correspondante. Pour déterminer correctement les distances, il est préférable de noter le kilométrage indiqué par le compteur de vitesse à 0h, 5h, 22h et 24h:



Veuillez indiquer si le véhicule était en circulation à l'étranger le jour de référence. Si c'est le cas, veuillez inscrire les kilomètres parcourus à l'étranger dans la case correspondante. Pour déterminer correctement les distances, il est préférable de noter le kilométrage indiqué sur le compteur de vitesse lors des passages de frontière.

Si l'état du compteur n'a pas été relevé, veuillez fournir des estimations aussi précises que possible.

5 Le véhicule a-t-il circulé avec une remorque le jour de référence?

Veuillez cocher la case correspondante si, à la date de référence, le véhicule a été conduit temporairement ou en permanence avec une remorque ou non. Dans l'affirmative, veuillez indiquer le poids total autorisé de la remorque (poids à vide plus charge maximale autorisée) dans la case correspondante. Si plusieurs remorques étaient attelées au véhicule le jour de référence, veuillez indiquer la remorque dont le poids total est le plus élevé. Si nécessaire, vous trouverez le poids total dans le permis de circulation de la remorque.

6 Utilisation du véhicule

Veillez indiquer à quelle fin le véhicule était principalement utilisé à la date de référence. **Ne cochez qu'une seule case.** Si plusieurs motifs de transport s'appliquent, sélectionnez celui pour lequel le véhicule a parcouru le plus de kilomètres.

Transport professionnel de marchandises: transport de marchandises dans le cadre professionnel, par exemple livraison de colis, livraison de denrées alimentaires, reprise d'emballages vides, élimination des déchets, déménagements professionnels, transport professionnel d'animaux.

Service: trajets pour fournir des services dans un cadre professionnel (avec ou sans transport de marchandises), par exemple travaux de réparation ou d'entretien, installation d'appareils électriques chez des clients, entretien des routes, amener/aller chercher ses propres collaborateurs sur un chantier.

Transport professionnel de personnes: transport de personnes dans le cadre professionnel, par ex. services de taxi, transports scolaires. Ne fait pas partie de cette catégorie le fait d'amener/d'aller chercher des collaborateurs de sa propre entreprise (→ service).

Utilisation privée: toute utilisation dans un cadre privé (avec ou sans transport de biens), par ex. achats privés, activités de loisirs, trajets vers le lieu de travail (pour autant qu'ils ne fassent pas partie du temps de travail), transport privé d'animaux.

Autre motif: en principe, l'utilisation principale du véhicule devrait pouvoir être attribuée à l'une des catégories ci-dessus. Si vous estimez qu'aucune de ces catégories n'est applicable, décrivez le but du déplacement de manière aussi précise que possible dans ce champ.

Veillez indiquer si le véhicule a transporté au total plus de 50 kilogrammes de marchandises à la date de référence (somme de tous les chargements). **Si oui**, indiquez **le poids total de tous les biens transportés par le véhicule le jour de référence** (ne cocher qu'une seule case). Les emballages vides et le matériel de travail chargé/déchargé sont aussi des biens. Les outils, pièces de rechange, etc. qui sont stockés en permanence dans le véhicule ne sont pas considérés comme des marchandises transportées.